

-----  
Type de document : PIECE ECRITE  
-----

# PC4 NOTICE ARCHITECTURALE

Phase d'étude : PC  
Date d'émission : 15 SEPTEMBRE 2018  
Nombre de page(s) : 32

-----  
Maître d'ouvrage : ORLEANS METROPOLE  
-----

## CONSTRUCTION D'UNE SALLE SPORTIVE, D'UN PALAIS DES CONGRES ET D'UN PARC DES EXPOSITIONS A ORLEANS

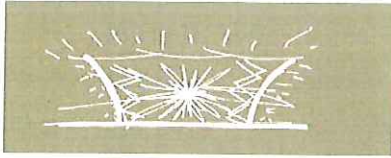
-----

ENTREPRISE : BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST  
ARCHITECTE : **JACQUES FERRIER ARCHITECTURE**  
ARCHITECTE : **CHAIX & MOREL ET ASSOCIES**  
ARCHITECTE JAUGE : POPULOUS  
PAYSAGISTE : AGENCE TER  
MISE EN LUMIERE : SNAIK

**Atelier d'architecture  
Chaix & Morel et associés**  
16 rue des Haies, Paris 75020  
téléphone 01 43 70 69 24  
télécopie 01 43 70 67 65  
aacma@chaixetmorel.com

JACQUES FERRIER ARCHITECTURE  
24 rue Dareau - 75014 PARIS  
Tél 01 43 13 20 20 Fax 01 43 13 20 21  
www.jacques-ferrier.com

Sarl au capital de 15 120 €  
Siren 389 482 347 APE 7111 Z



CO'Met  
ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ

# PC4.0 NOTICE ARCHITECTURALE

CO'MET – ORLÉANS METROPOLE – DOSSIER PC DU 15 SEPTEMBRE 2018



J JACQUES  
F FERRIER  
A ARCHITECTURES

Chaix & Morel et Associés  
atelier d'architecture

POPULOUS™

agence ter

# SOMMAIRE

<b>1 L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS INDIQUANT LES CONSTRUCTIONS, LA VEGETATION ET LES ELEMENTS PAYSAGES EXISTANTS.</b>	<b>1</b>
Les constructions existantes sur le site	2
Le Zénith	2
Le Parc des Expositions	3
Autres construction existantes sur le site	4
Végétation et éléments paysagés existants	4
<b>A COMPLETER PAR TER (, LA VEGETATION ET LES ELEMENTS PAYSAGES EXISTANTS.)</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>2 LES PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES.</b>	<b>6</b>
a) Aménagement du terrain en indiquant ce qui est modifié ou supprimé	6
b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants.	7
Salle sportive	12
Hall principal	12
Palais des congrès	13
Parc des expositions	14
c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagement situés en limites de terrain.	16
d) Les matériaux et les couleurs des constructions	20
La salle sportive	21
Palais des congrès et parcs des expositions	24
Aspect de nuit	26
e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer	27
f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.	27
Accès au terrain et aux aires de stationnement	28
Accès aux constructions	28

### **Préambule**

Le projet CO'Met porte sur un grand équipement public composé de trois bâtiments, la salle sportive, le parc des expositions et le Palais de congrès dans la continuité du Zénith existant.

Le projet prévoit la démolition du Parc des expositions existant pour laisser la place au nouvel équipement.

Le CO'Met est pensée comme un tout :

Salle sportive+ Palais de Congrès + Parc des expositions, dans la continuité du Zénith. De plus, une zone d'exposition extérieure de près de 13 000 m<sup>2</sup> est positionnée à l'est du Parc des Expositions pour permettre l'aménagement de chapiteaux extérieurs en lien avec le Parc des expositions.

A l'achèvement le projet comportera une surface de plancher de 50 589 m<sup>2</sup>

Organisation des maitres d'ouvrage et du bureau de contrôle

- Ville d'Orléans intervient en tant que maitre d'ouvrage
- Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest intervient en tant qu'entreprise générale
- SOCOTEC intervient en tant que contrôleur technique

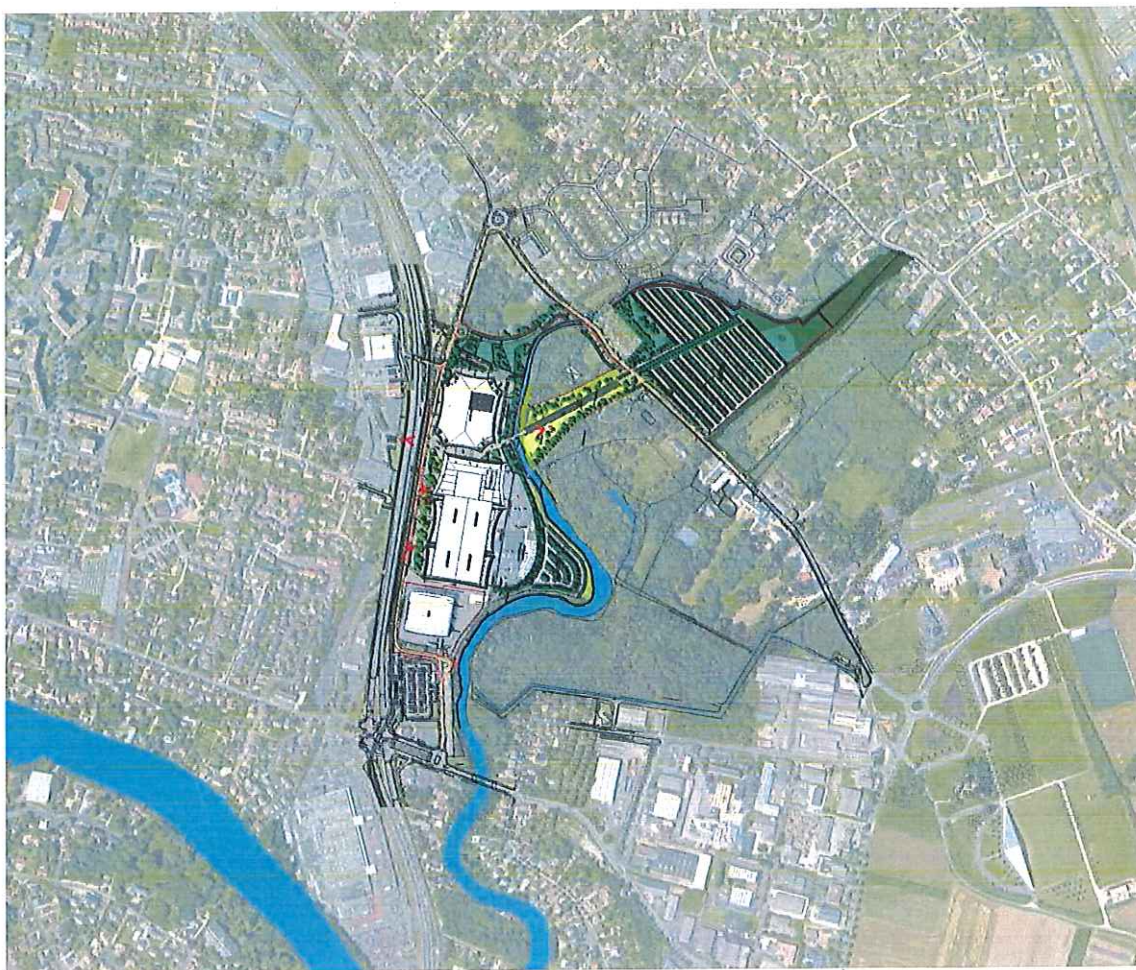
Organisation des maitres d'œuvres

- **Jacques Ferrier Architecture** intervient en tant qu'architecte de la salle sportive et du hall principal. Coordinateur de l'équipe de conception.
- **Chaix & Morel et Associés** intervient en tant qu'architecte du Palais de Congrès et du Parc des expositions.
- **Populous** intervient en tant que concepteur de la jauge de la salle sportive.
- L'Agence **Ter** intervient en tant que paysagiste
- L'agence **Snaik** intervient en tant que concepteur lumière.

## 1 L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS INDIQUANT LES CONSTRUCTIONS, LA VEGETATION ET LES ELEMENTS PAYSAGES EXISTANTS.

Le site du projet se situe au sud de la Métropole, à environ 4 km du centre-ville d'Orléans. Il est desservi par la ligne de tramway A et la route départementale RD2020. Le terrain d'emprise du projet est situé au 1, rue du président Robert Schuman. Il est bordé à l'Ouest par la rue du Président R. Schuman, à l'Est par le Bras des Montées (affluent du Loiret), au Sud par un parking relais (station du tramway) et au Nord par une emprise boisée. Le terrain très minéral du Parc des expositions et du Zénith jouxte ainsi un secteur naturel à fort patrimoine paysager, le bois des Montées et les berges du Bras des Montées.

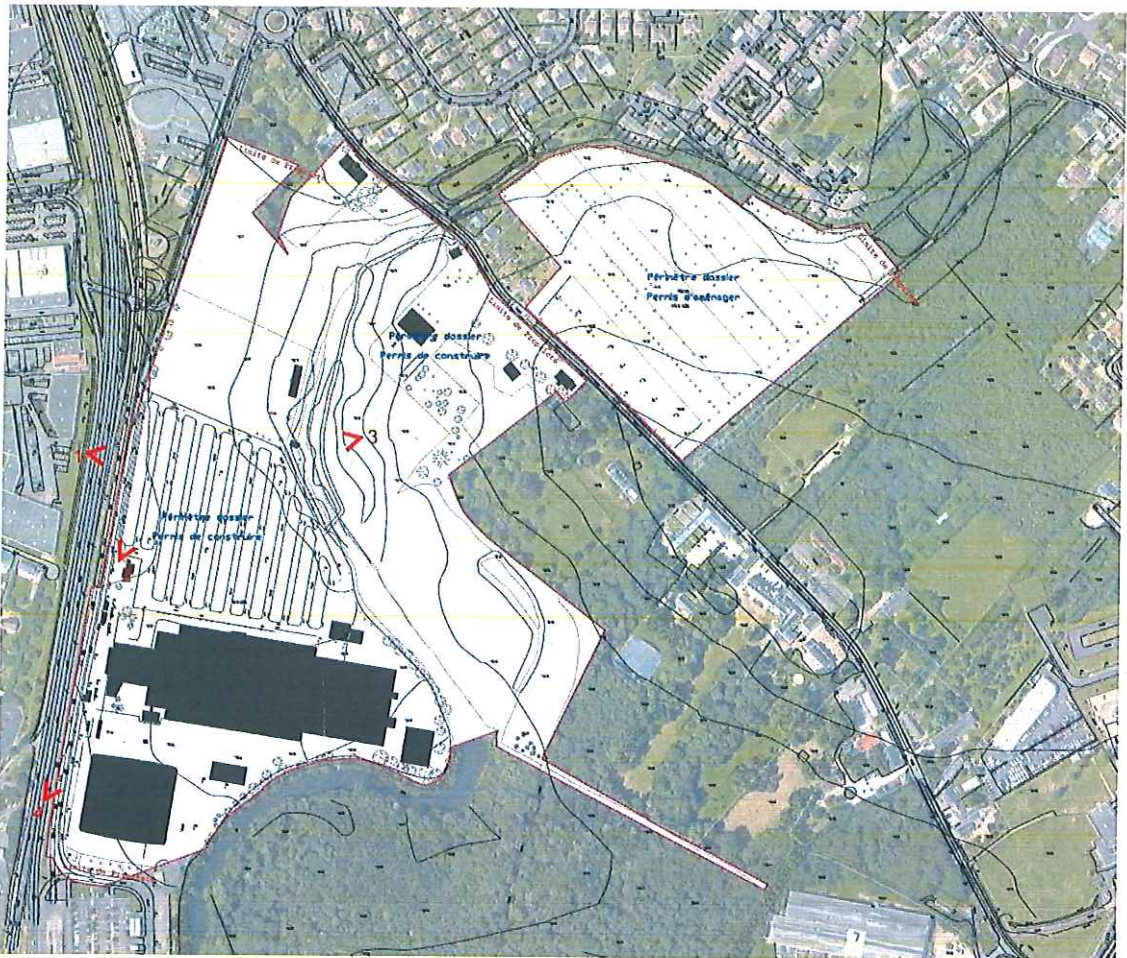
Plan de situation du terrain



### Les constructions existantes sur le site

L'unité foncière actuelle comprend le terrain du Parc des Expositions et du Zénith, une partie du parking relais au sud, elle est délimitée à l'est par le Bras de Montées et une partie boisée.

Plan de masse existants :



### Le Zénith

Le bâtiment du Zénith a été construit en 1996 par l'atelier d'architecture Chaix & Morel et Associés. Le Zénith est une salle de spectacle à vocation dominante culturelle, d'une capacité de 5000 places assises (6900 assis-debout).



### Le Parc des Expositions

Le parc des Expositions et des Congrès a été construit en 1965 et il a bénéficié d'extensions en 1992.

Il est composé de plusieurs bâtiments :

- Le Grand Hall (RDC + mezzanine) : salle d'exposition incluant une piste d'athlétisme
- Le bâtiment d'accueil (1992) : hall, bureaux, VIP, salle de presse
- Le bâtiment administratif (bureaux, réunion) et son extension (1992)
- L'Espace prestige composé de halls reliés par galerie
- Des bâtiments annexes de stockage.



#### Autres constructions existantes sur le site

Dans le site, il y a quelques autres petites constructions, notamment :

- trois bâtiments résidentiels accessibles depuis la Rue de Montées ;
- une petite construction d'environ 30 m<sup>2</sup> au bord du Bras des Montées.

#### Végétation et éléments paysagés existants

Le site de projet est traversé du nord au sud par le Bras des Montées, dessinant des méandres. Il s'agit d'un des affluents du Loiret ; il délimite les constructions (à l'ouest) des espaces plus naturels (à l'est).

Ces espaces boisés correspondent au Bois des Montées. Ils forment un continuum forestier composé, entre autres, d'une strate haute arborée dense.

Plusieurs habitats floristiques naturels ont été identifiés sur le terrain :



- . les alignements d'arbres composés de Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) ou de Platanes à feuilles d'érable (*Platanus hispanica*), en bordures des fossés et du Bras des Montées ;
- . la Chênaie-charmaie structurée en trois strates distinctes (strate arborescente, strate arbustive et strate herbacée), développée au sud de l'aire du projet ;
- . la Chênaie-frênaie, avec une richesse spécifique de la strate arborée plus diversifiée que la chênaie-charmaie, développée au centre de l'aire du projet ;
- . la Frênaie-rudérale, présentant un faciès de milieu perturbé, également composée de trois strates (arborée, arbustive et couvert végétal au sol), développée au sud est de l'aire du projet ;
- . le Parc boisé semi-naturel, assimilable à une formation de parc arboré et caractérisé par la présence homogène de grands et vieux arbres d'ornements dans tout l'habitat, développé au nord de l'aire du projet ;
- . le Perchis mixte, un habitat forestier relativement jeune établi sur les parcelles anciennement exploitées en pépinières ;
- . la Pinède, au sein de la Chênaie-charmaie, correspondant à un boisement résineux. Elle est structurée de grands Pin noir (*Pinus nigra*) et Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) ;
- . les plantations de Douglas, identifiées le long de l'allée piétonnière reliant le parking des Montées au bâtiments ;
- . la prairie de fauche, dans la partie nord et centrale de l'aire d'étude, correspondant à des milieux ouverts composés de prairies mésophiles.

Le site du projet comprend également des arbres remarquables qui seront conservés dans le cadre du projet. Ils se localisent principalement à proximité de l'allée piétonne de la Traversée des Bois et de la voie de contournement au nord du site.

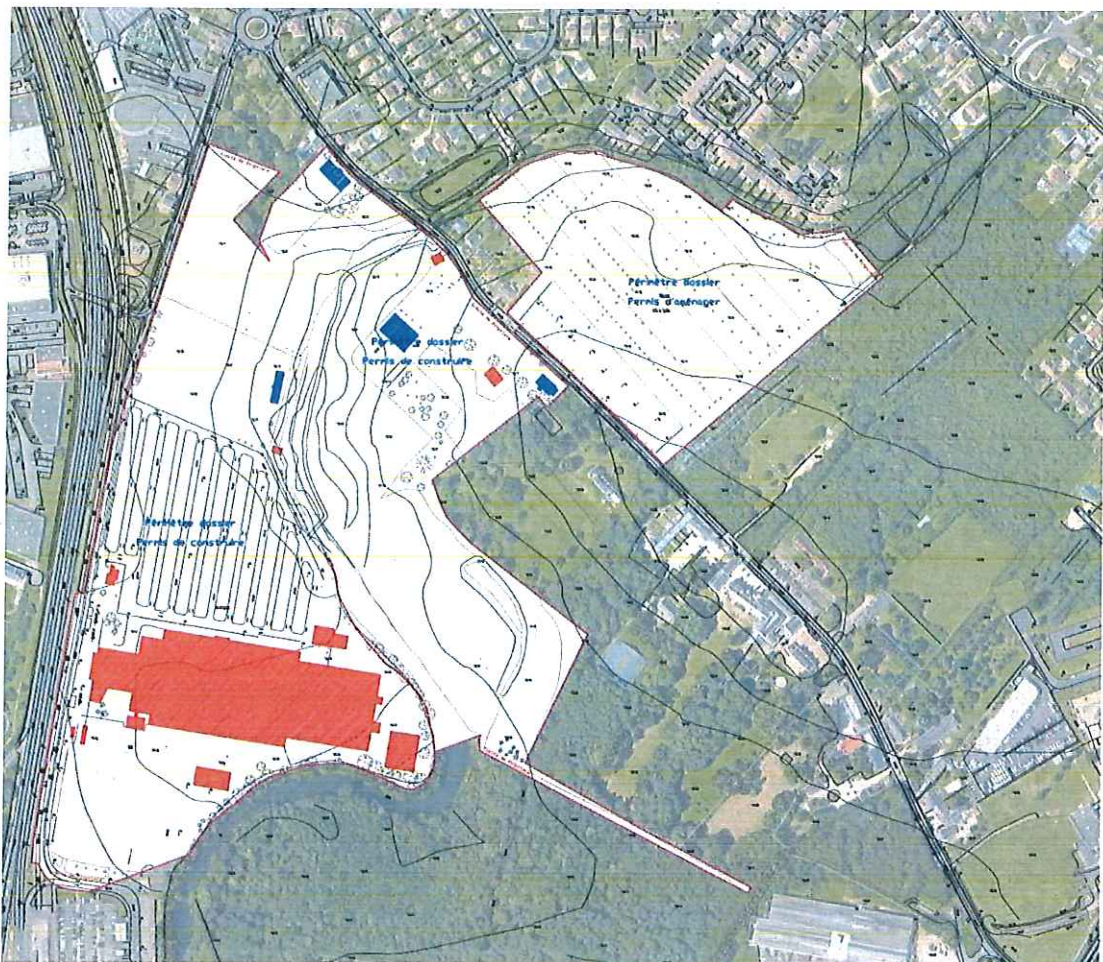
## 2 LES PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES.

### a) Aménagement du terrain en indiquant ce qui est modifié ou supprimé

Le projet CO'Met prévoit la démolition du parc des expositions

Au niveau du Bois des Montées, une ruine et une maison sont démolies.

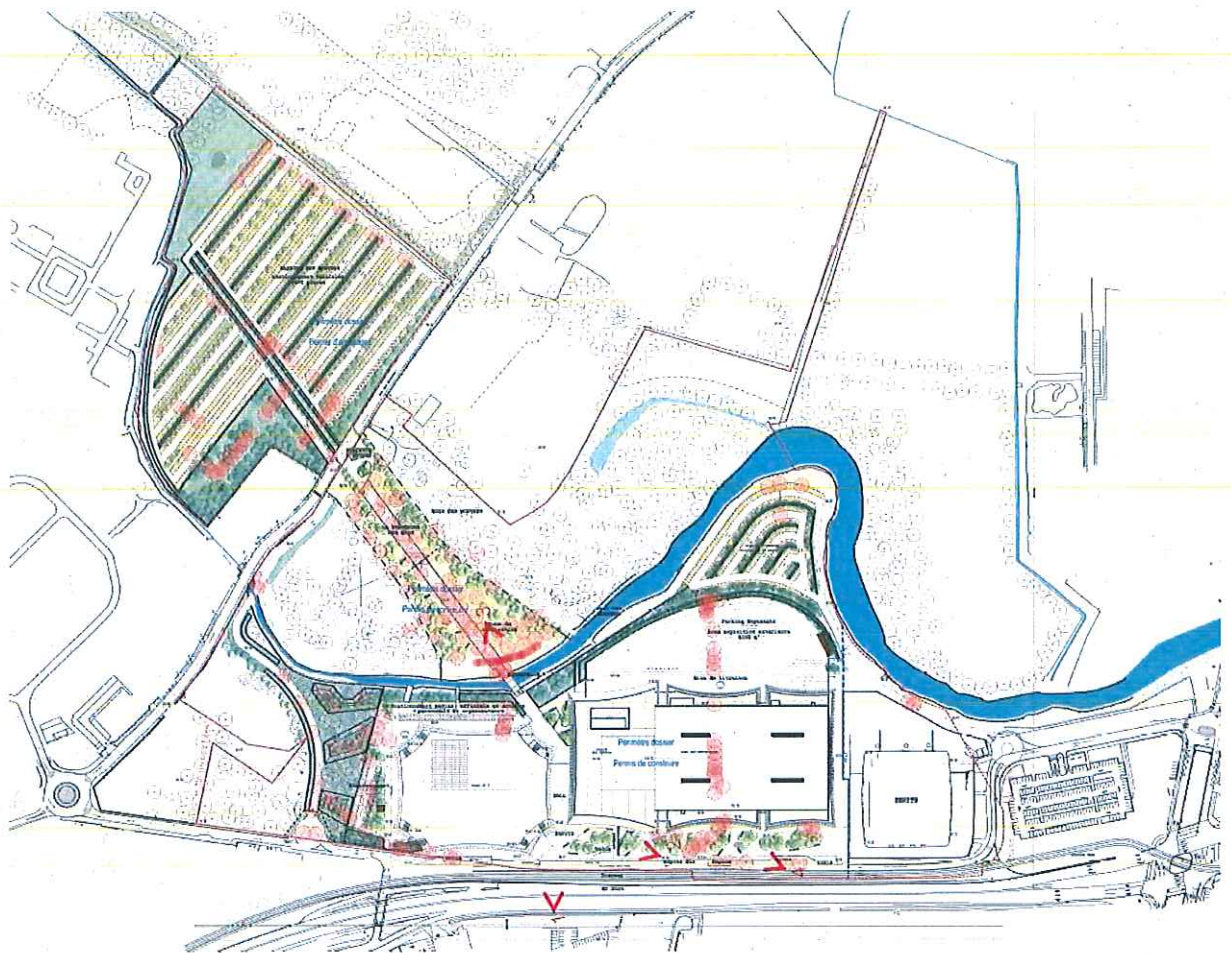
Plan de masse des constructions à démolir



- BATIMENTS A DEMOLIR
- BATIMENTS A CONSERVER
- LIMITE DE PROPRIETE'
- LIMITE DE REFLECTION

- b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants.

Plan de masse du projet



Le site s'articule en trois grandes parties :

- la zone où les bâtiments de la CO'Met sont construits, située entre le tramway et le Bras des Montées

- le bois des Montées, qui est traversé par la liaison piétonne venant du parking du public
- le parking des Montées.

Le complexe construit a donc deux environnements distincts : la façade Ouest, plus urbaine, donne sur la route départementale D2020 et le tramway tandis que la façade Est donne sur le Bois des Montées. L'ambiance urbaine de la façade Ouest est renforcée par le fait que le projet limite de ce côté la présence des véhicules individuels au profit des modes doux.

De ce fait un grand parvis se dégage aux pieds de la façade urbaine, contrairement au côté du bois des Montées, où l'on aperçoit la façade entre les plantations du boisement. Le hall d'accueil ouvert constitue le lien visuel et physique entre ces deux entités ; il est accessible de part et d'autre de l'équipement.

CO'Met est un emblème métropolitain ancré dans son environnement urbain appartenant au grand paysage d'Orléans. En entrée de ville ce signal offre des variations architecturales en réponse à la pluralité de ses usages et temporalités. CO'Met est identifiable.



La diversité programmatique des trois composants de CO'Met -Salle Sportive, Parc des Expositions et Palais des Congrès- est réunie dans une proposition harmonieuse et lisible d'objets distincts que lie entre eux une enveloppe en double peau de teinte claire, signature de CO'Met.

La Salle Sportive, compacte est située en tête de site. Le Parc des Expositions, par sa forme étirée et ouverte aux extrémités, crée une liaison entre la Grande Salle et le Zénith pour offrir un ensemble cohérent et équilibré.

Des plantations en bosquets sont installées du côté de la rue du Président Robert Schuman pour marquer l'entrée principale. Le cours du Bras des Montées est repris par l'aménagement en méandres du parking.

Les façades du Grand Equipement évoquent la présence du fleuve Loire et de ses rives par les jeux visuels issus de la réflexion, du moirage et du filtrage de la lumière au travers des plis ondoyants cannelés de la résille métallique perforée.

La résille contraste par sa couleur claire avec la dominante végétale et crée un repère calme et lumineux parmi les nombreuses façades commerciales de l'entrée de ville.



Il crée une porosité entre la face urbaine du site le long de la D2020 et le paysage naturel à l'arrière. Une faille est ménagée entre chaque bâtiment, au travers de laquelle l'on perçoit autant de cadrages et séquences sur les arbres majestueux du Bois des Montées.

Le projet CO'Met a sa plus grande façade le long de la D2020. Il est situé en recul par rapport aux limites de propriétés. Il mesure 354 m de long sur une largeur de 117, 33 et 107 m respectivement pour le Parc des Expositions / Palais des Congrès, le hall principal et la salle sportive. La salle sportive mesure 27.52m de haut, le hall commun 12.32m et le Parc des Expositions / Palais des Congrès 23.01 m.

Le projet répond au souhait de trouver à la fois un ensemble cohérent et attractif, et à celui de bien identifier chaque espace majeur grâce un parti architectural sobre et clair .

Chaque bâtiment a sa propre personnalité, tout en étant dans une continuité de langage architectural dans le travail des volumes et le choix des matériaux.

Le parti architectural (trois volumes successifs) permet de rythmer et « d'alléger » le Parc des Expositions qui aurait pu être perçu comme une masse unique imposante (plus de 220 m de long). La silhouette de l'ensemble est animée et identifiable.

Son architecture ne bloque jamais le regard, mais offre des profondeurs de champ en jouant, de divers dispositifs de porosité. Côté rue du Président Robert Schuman, la façade se soulève. Les vitrines des halls, foyers et commerces s'affichent et le Bois des Montées se laisse voir par transparence.



Un léger retrait du Parc des Expositions sur la rue du Président Robert Schuman dégage une surface supplémentaire s'ajoutant à un grand parvis face au hall d'accès commun et à un second parvis à proximité du Zénith. Elle facilite la gestion des flux, de la sécurité et le contrôle des billets.

Les parkings sont groupés à l'Est du Site pour libérer au maximum la surface de parvis à l'ouest.



### Salle sportive

Le projet va à l'encontre des volumes aveugles et refermés sur eux-mêmes qui définissent souvent les grandes salles. Les façades vitrées laissent ici percevoir la volumétrie intérieure, les escaliers extérieurs, le déambulatoire, les mouvements et la vie qui s'y produisent.

Des vues directes sont ménagées dans le plissé en direction du Bois des Montées, du passage des Montées et l'Axe D2020, et des ouvertures pour les accès à la Salle Sportive.

### Hall

Le hall commun est un espace ouvert en triple hauteur baigné par la lumière naturelle. Il est protégé par une toiture métallique à la structure légère. La finesse des poteaux qui la portent permet de conserver un sentiment de transparence et d'avoir des vues sur le bois des Montées depuis le parvis et le hall.

Ce hall distribue la grande salle sportive, le palais des Congrès et le Parc des Expositions. Une passerelle vitrée, suspendue à la toiture permet de connecter les équipements au niveau R+2. Ce hall est animé par un grand escalier d'honneur, des poteaux et la sous-face réfléchissante de la toiture.



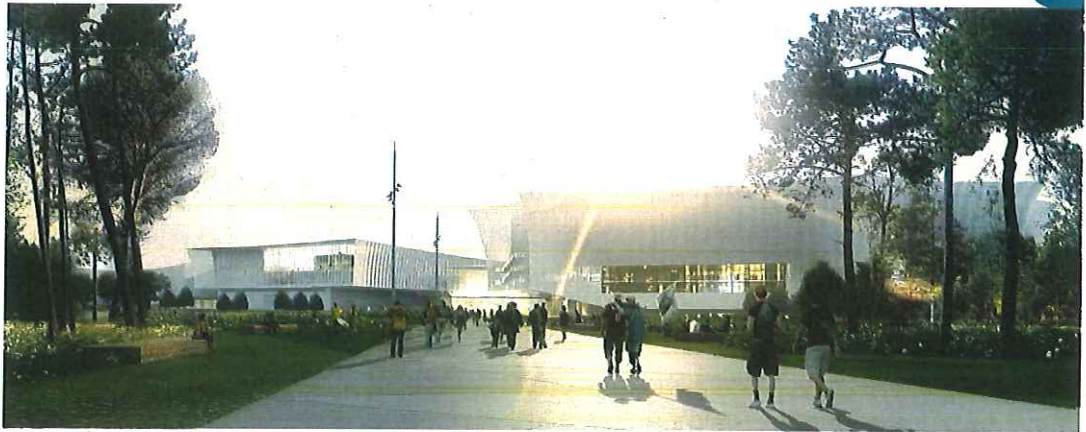
## Palais des congrès

Le palais des congrès est situé au Nord du parc des expositions, comme un trait d'union mutualisé, au service des deux entités (parc des expositions et salle sportive).

Le volume qu'il occupe est mis en valeur par sa situation et par le traitement spécifique en « fenêtres » de ses deux façades vers l'axe D2020 et vers le Bois des Montées. Le choix de travailler de manière qualitative et attractive les deux façades, Est et Ouest, est un atout de visibilité pour l'équipement.

Le palais des congrès, seul élément uniquement vitré (sans peau métallique devant), a une présence architecturale forte et affirmée. Sa situation et son traitement spécifique accueillant le distinguent et le signalent immédiatement. Telle une lanterne, le palais des congrès attire et guide les visiteurs, c'est le signal lumineux du nouvel ensemble ; la vitrine du Complexe Orléans Métropole.





### Parc des expositions

En façade, le volume est comme fractionné, subdivisé en trois plus petits volumes rythmés, évitant ainsi la massivité d'un ensemble traité de façon uniforme sur toute sa longueur. Posés au sol, décollés ou suspendus, les volumes semblent jouer de leur rapport au sol et dialoguer entre eux dans une sorte de danse.



La forme globale du Parc des expositions est unifiée par la répétitivité formelle des volumes et le traitement des façades. Celles-ci s'infléchissent de manière identique, créant un mouvement dynamique qui anime les 200 m de long du bâtiment et guide naturellement le visiteur vers le hall depuis son arrivée par le Sud du site. La silhouette de l'ensemble est animée et identifiable.

Ses formes rythmées et ondulantes assurent le lien entre le Zénith et la salle sportive, en s'accordant sur leurs altimétries respectives. Un travail fin de couture urbaine s'opère pour créer un ensemble harmonieux.

Fragmenté en volumes d'échelle comparable à celle du Zénith, le parc des expositions frappe par son dynamisme et son insertion dans le site. Il offre ainsi une image énergique et contemporaine, en accord avec la vitalité du programme, de la ville et de la Métropole.

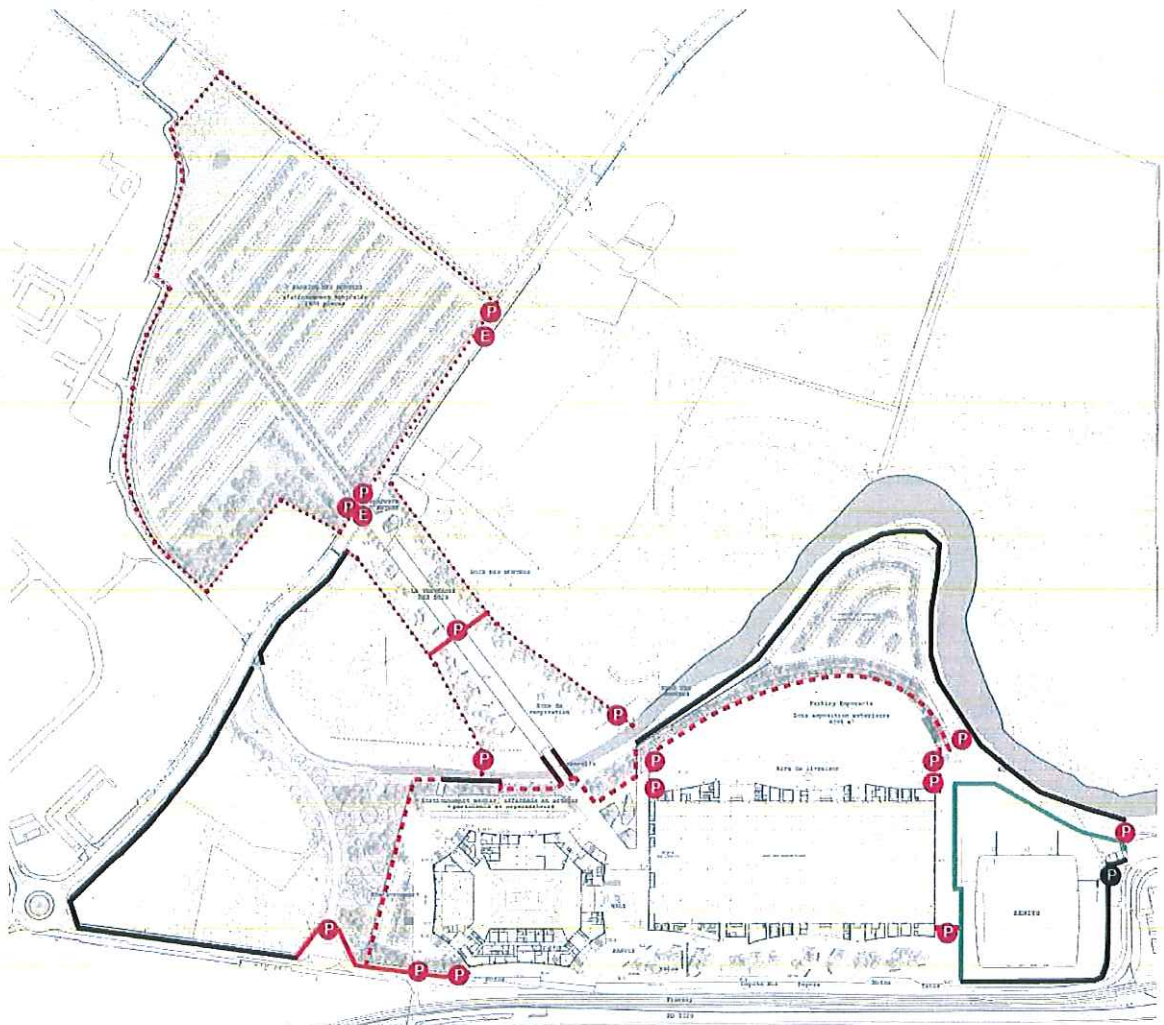
Le parc des expositions comprend un grand hall cloisonnable, des annexes publiques, des espaces de réception, des locaux techniques et des dépôts. Il permet plusieurs configurations, à savoir de 1 à 4 halls indépendants (15 800 m<sup>2</sup>), ainsi que les « maxi-événements » exceptionnels mobilisant le parc des expositions et la salle sportive.

Le grand hall du parc des expositions se présente comme une forme simple et fonctionnelle, un rectangle vide de 83 sur 190 m. Cette grande surface d'un seul tenant offre 15 800 m<sup>2</sup> disponibles pour les événements économiques de grande ampleur.

c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagement situés en limites de terrain.

En limites du terrain, le site est bordé par des clôtures extérieures qui s'inscrivent dans la continuité des murs et clôtures existantes. Les raccords aux murs existants seront traités avec soin. A l'est et au nord du Zénith, les clôtures existantes sont remplacées pour unifier la serrurerie de l'ensemble (hors projet). A l'ouest et au sud, les serrureries existantes du Zénith sont conservées.

Nous identifions trois types de clôtures : les clôtures barreaudage, les clôtures standard et les clôture en treillis soudé.



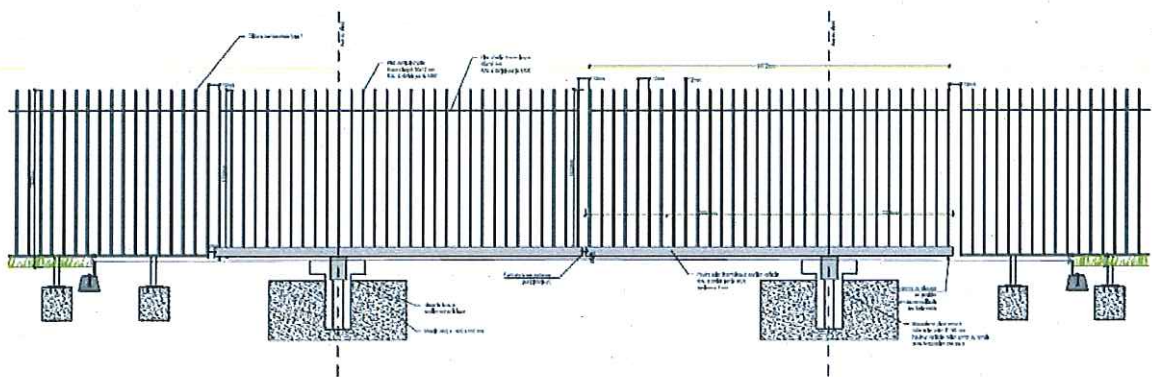
- Clôture projet barreaudage
- Clôture projet standard
- Clôture projet treillis soudé
- Garde corps fer plat
- Clôture projet Zénith (hors projet)
- Clôture existante
- Portail projet
- Borne escamotable
- Portail existant

Les clôtures et portails associés les plus visibles sont réalisés en barreaudages sur mesure. Ils sont conçus en fer plat, en acier galvanisé. Ce sont les éléments de serrurerie les plus qualitatifs. Ils se localisent sur la façade urbaine ouest de CO'Met et au niveau de centre de la Traversée du Bois des Montées, au contrôle d'accès piéton.

Référence de portails en barreaudage, Parc Boulogne Billancourt, Agence Ter



Élévation du portail pivotant du cheminement de la Traversée des Bois



Pour clôturer le parking des Montées, le secteur nord au niveau des bassins paysagers ainsi que pour la façade est du complexe, côté Bras des Montées, les clôtures mises en œuvre sont standard. Elles sont en acier galvanisé, dans la continuité des clôtures en barreaudage, pour assurer une unité de l'ensemble du projet.

Référence de clôture standard



Au niveau de la Traversées des Montées, au cœur du Bois des Montées, les clôtures les moins visibles sont en treillis soudé simple ; ces dernières s'intègrent en effet dans le végétal dense. Elles sont également en acier galvanisé.

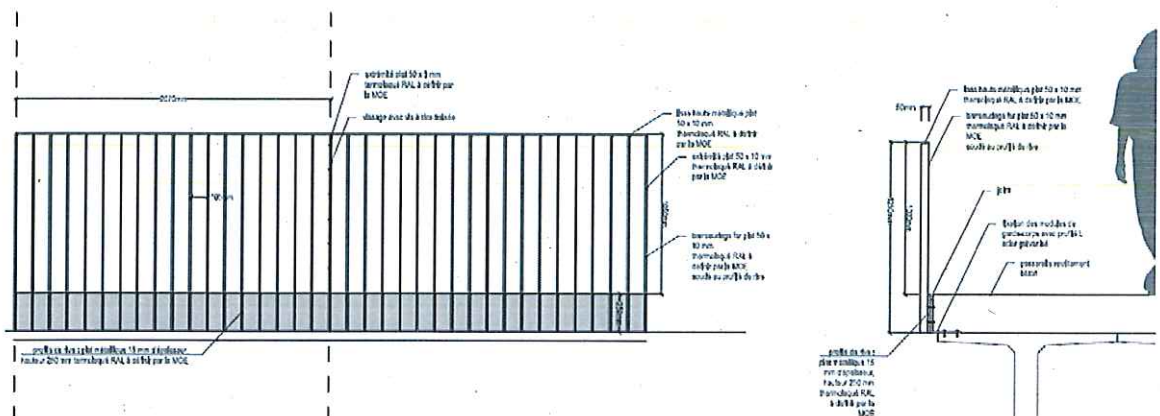
Référence de clôture en treillis soudé



En limite de terrain et dans les secteurs identifiés (Bois des Montées hors traversée piétonne, abords de la voie de contournement, rives du Bras des Montées et abords du parking des Montées), la végétation existante est entièrement conservée pour assurer une insertion et une intégration du projet dans son environnement.

La passerelle piétonne qui enjambe le Bras des Montées est équipée d'un garde-corps en fer plat métallique, dans la continuité du dessin des clôtures en barreaudage.

Élévation et coupe de la passerelle qui enjambe le Bras des Montées



#### d) Les matériaux et les couleurs des constructions

Chaque bâtiment a sa propre personnalité, tout en étant dans une continuité de langage architectural dans le travail des volumes et le choix des matériaux.

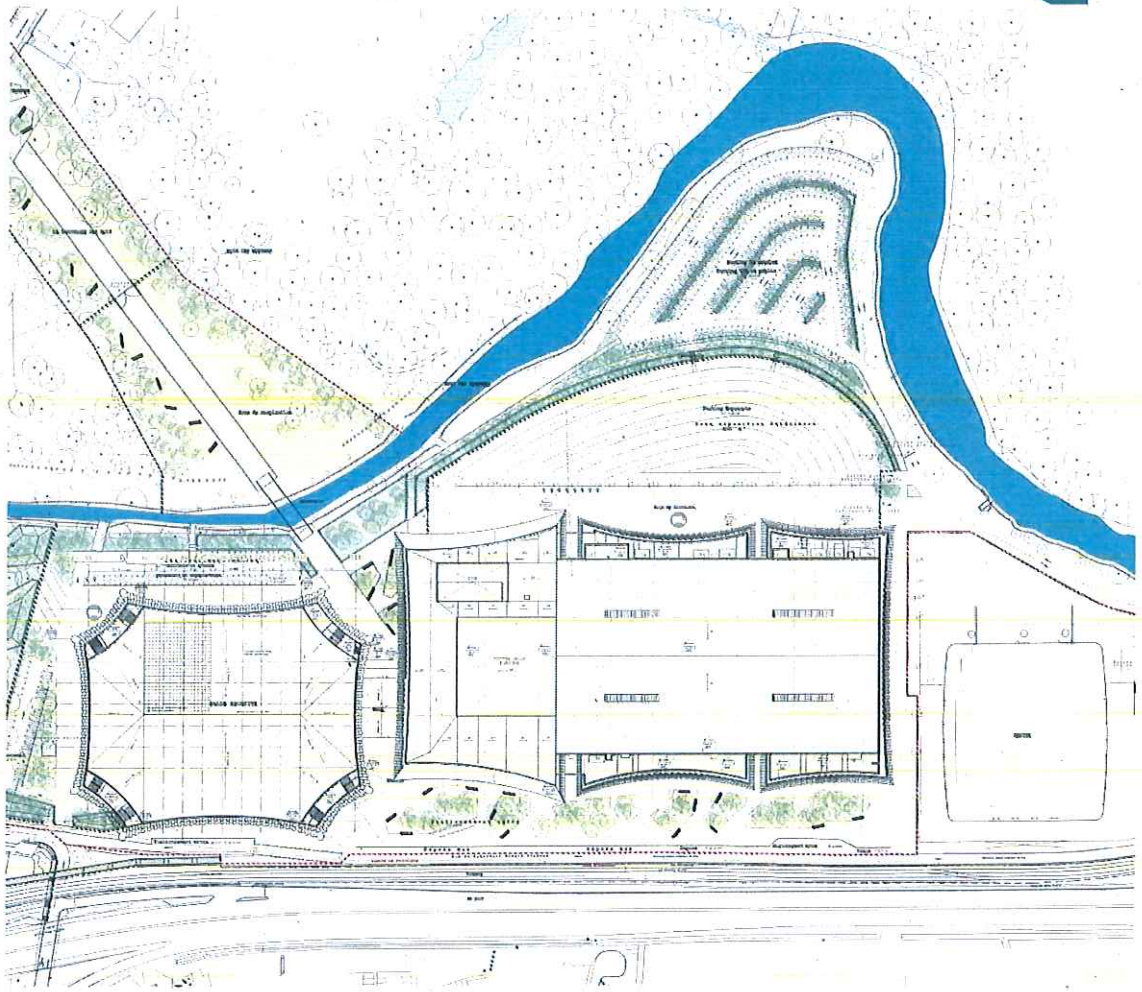
L'ensemble du projet est habillée d'une enveloppe en aluminium perforé en double peau de teinte claire. Son ondulation change en fonction des bâtiments.

La teinte claire se démultiplie grâce à des jeux de profondeur et de perforation dans les bandes de résille; la couleur claire se fait variation au lieu de l'uni ; passages subtils des tons à l'égal de ceux des eaux et des ciels ligériens.

Derrière la résille les bâtiments sont composés de bardage métallique ou de voiles béton interrompus par de grands percements vitrés. Le socle laisse apparaître le béton sur une hauteur allant de 2.50m à 6.10m environ. La toiture est étanchée par une membrane de couleur gris clair.

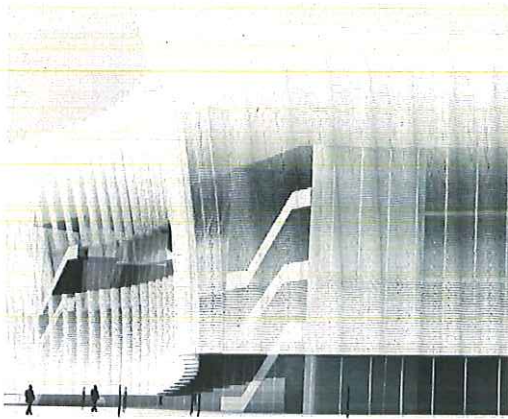
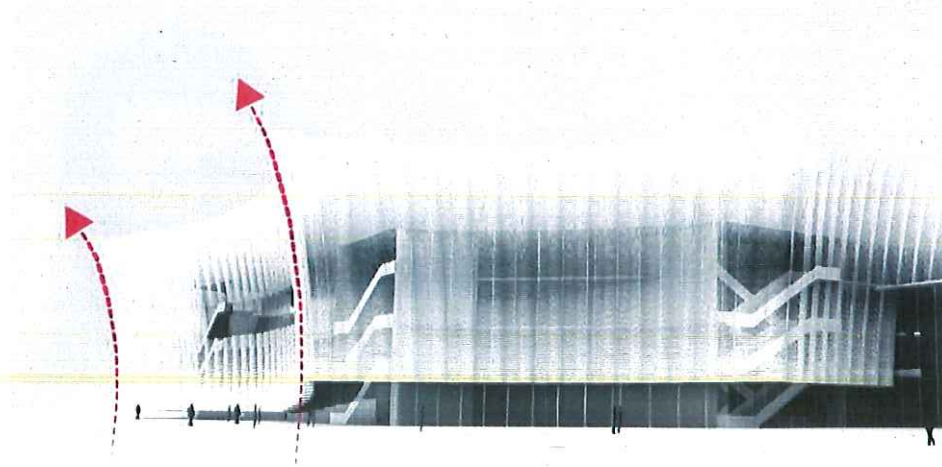
Plan masse projet





### La salle sportive

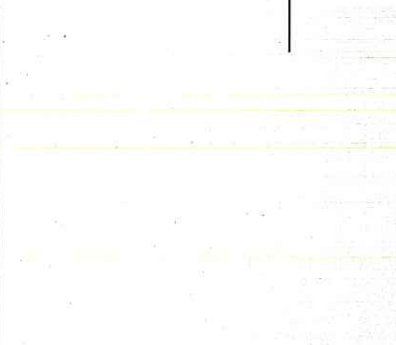
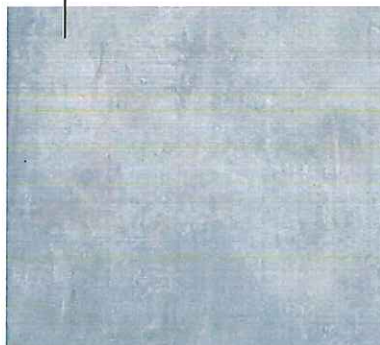
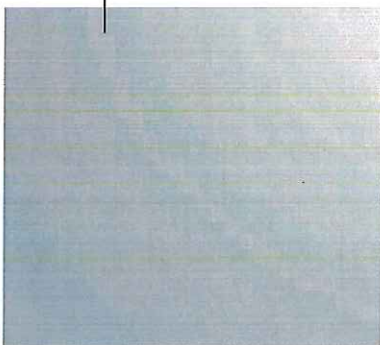
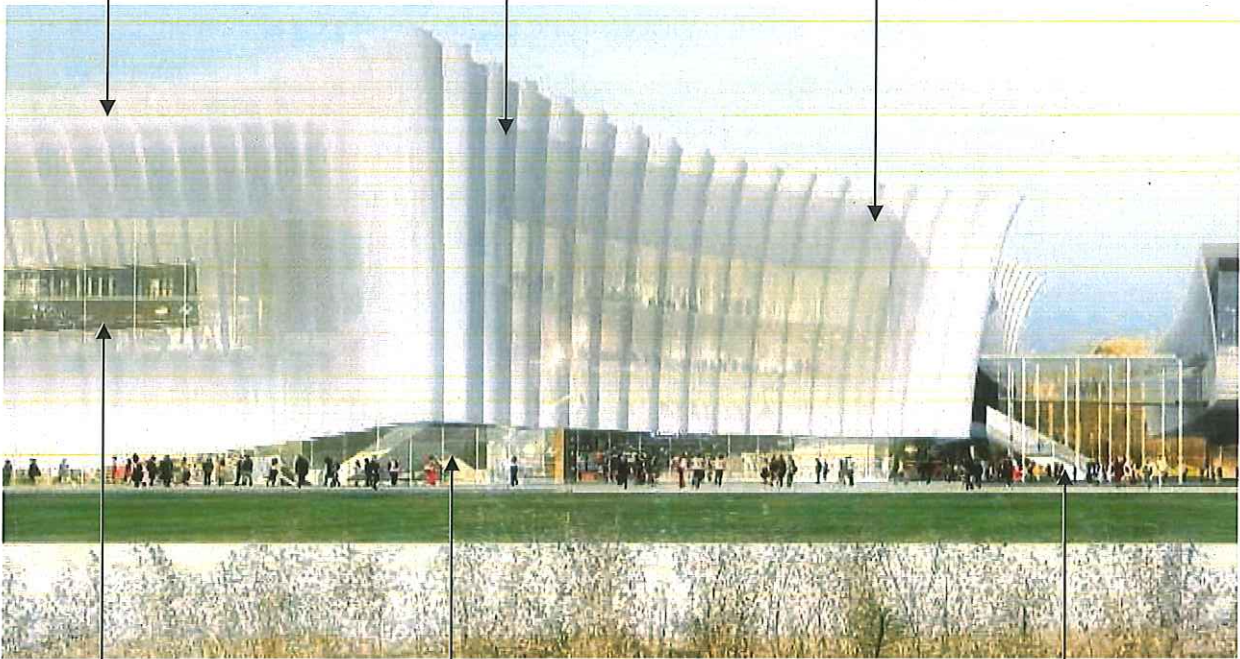
La résille de la grande salle souligne d'un écran clair le volume cintré du bâtiment. Elle se compose de grandes cannelures en aluminium perforé, maintenues à distance de la façade par des bracons, dont la silhouette s'évase à mesure qu'on s'élève.



Résille métallique ondulée perforée teinte claire

Etanchéité toiture couleur gris clair

Bardage métallique couleur gris clair



Menuiserie métallique couleur gris clair

Béton brut appaquant

Métal couleur blanc brillant

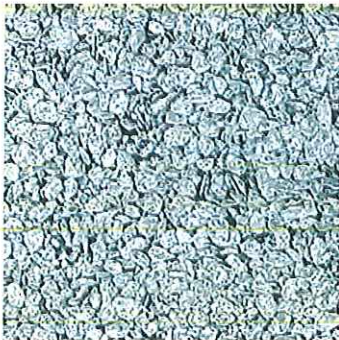
### Palais des congrès et parcs des expositions

Le volume du parc des expositions et du palais des congrès est fractionné, subdivisé en trois plus petits volumes rythmés souligné par la résille métallique ondulée qui se retourne.

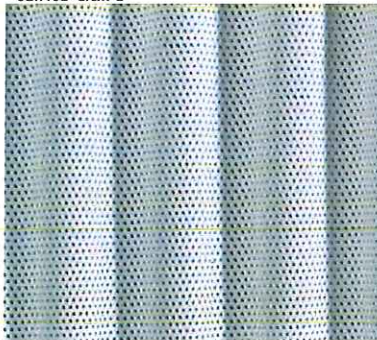
Tout au long des façades du parc des expositions et du palais des congrès, les ondes de la résille varient et s'agrandissent à l'approche des angles de façades. Elle se compose de grandes ondulations en aluminium perforé, maintenues à distance de la façade par des bracons, dont la silhouette s'évase à mesure qu'on s'élève.

Le Palais des Congrès offre deux façades vitrées vers l'axe D2020 et vers le Bois des Montées. Les autres façades sont habillées d'une résille ondulée en aluminium perforé teinte claire.

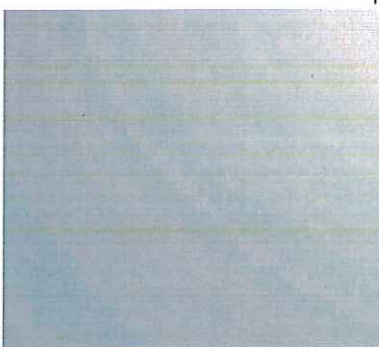
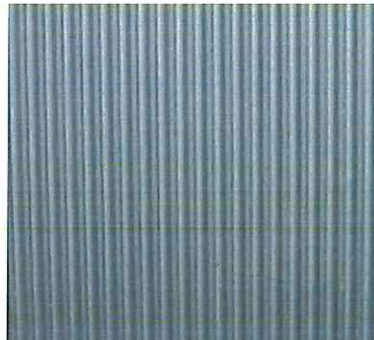
Etanchéité toiture couleur gris clair



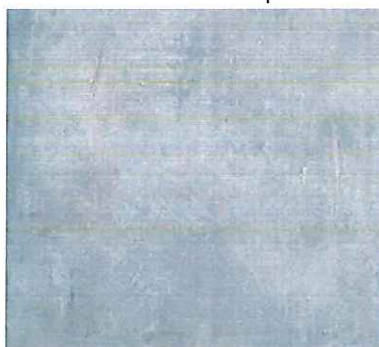
Résille métallique ondulée perforée teinte claire



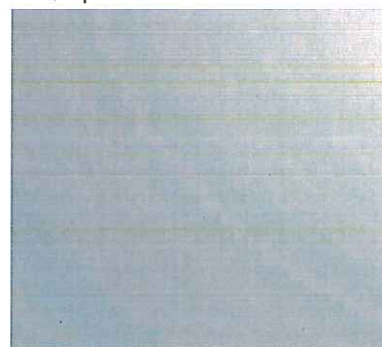
Bardage métallique couleur gris clair



Menuiserie métallique teinte claire



Béton brut apparent



Menuiserie métallique couleur gris clair

### Aspect de nuit

Le grand équipement se métamorphose au cours des heures de la journée. Il se transforme la nuit en s'éclairant de façon graduelle selon la programmation. Traversés par la lumière, les bâtiments s'allègent et semblent flotter.

La mise en lumière de la résille du Grand Equipement est une brume ligérienne qui se forme et se dissipe dans un mouvement très lent, quasiment imperceptible.



La mise en lumière de CO'Met est un système multiple qui s'adapte et accompagne les 365 nuits de l'année. La programmation des événements compose la pulsation du site, comme autant de partitions jouées alternativement tout au long de l'année. La lumière signale le bâtiment, informe, guide et renseigne le visiteur comme l'automobiliste. Lors d'événements exceptionnels, une palpitation, expérience faite de sensations et de frissons, anime la mise en lumière.

L'expérience de l'événement joué dans la salle commence sur la route et sur le parvis. La peau de CO'Met donne à voir les sensations intérieures. Le hall d'accueil propose des lumières qui annoncent l'événement à venir ou en cours dans les espaces intérieurs. Parfois calme, parfois animée de mille feux, son aspect traversant est mis en valeur. Le recours dans certaines zones au béton luminescent, une matière innovante utilisée en exclusivité mondiale en façade, intensifie la perception du frisson et la scénographie lumineuse extérieure.



#### e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer

Notre choix des essences locales permet de renforcer et amplifier le paysage du Bois et du Bras des Montées. Plusieurs entités paysagères se dessinent.

Le long de l'allée piétonne qui traverse le bois des Montées, les grands sujets sont conservés, notamment les sujets remarquables qui ont été relevés. Au sol, une strate basse dégagée permet d'ouvrir des perspectives vers l'entrée du CO'Met et le volume du Palais des Congrès. Une lisière de prairie fleurie d'ombre fait la transition entre l'allée et le sous-bois conservé.

Sur le parvis, une ambiance qui évoque le bois se traduit par des fragments de forêt sur l'espace minéral. Un mélange d'essences horticoles et endémiques y est privilégié. De plus, nous faisons ici un choix d'essences plus ornementales, pour marquer le visiteur depuis la route départementale.

Pour les milieux humides, en lien avec le Bras des Montées, un système de noues et bassins de récupération des eaux pluviales renforce et amplifie le paysage existant. Les plantations sont endémiques et résistantes à l'inondation.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.

Accès au terrain et aux aires de stationnement

CO'Met est situé au droit de la ligne de tram, le long de l'autoroute, ce qui permet un accès très rapide pour les visiteurs venant du centre-ville et respecte l'utilisation des modes de transport urbain en mode doux.

Un grand parvis aménagé et végétalisé est offert aux visiteurs à l'Ouest, favorisant les rencontres, repos, balades et activités extérieures.

A l'Est, le parking du Bois des Montées est situé en proximité facilitant les accès au site pour ceux venant en voiture. Au sein du parking, un cheminement piéton central converge vers la placette d'entrée du CO'Met, puis l'axe de l'allée centrale qui traverse le Bois des Montées et permet de rejoindre les équipements à pied, en toute sécurité.

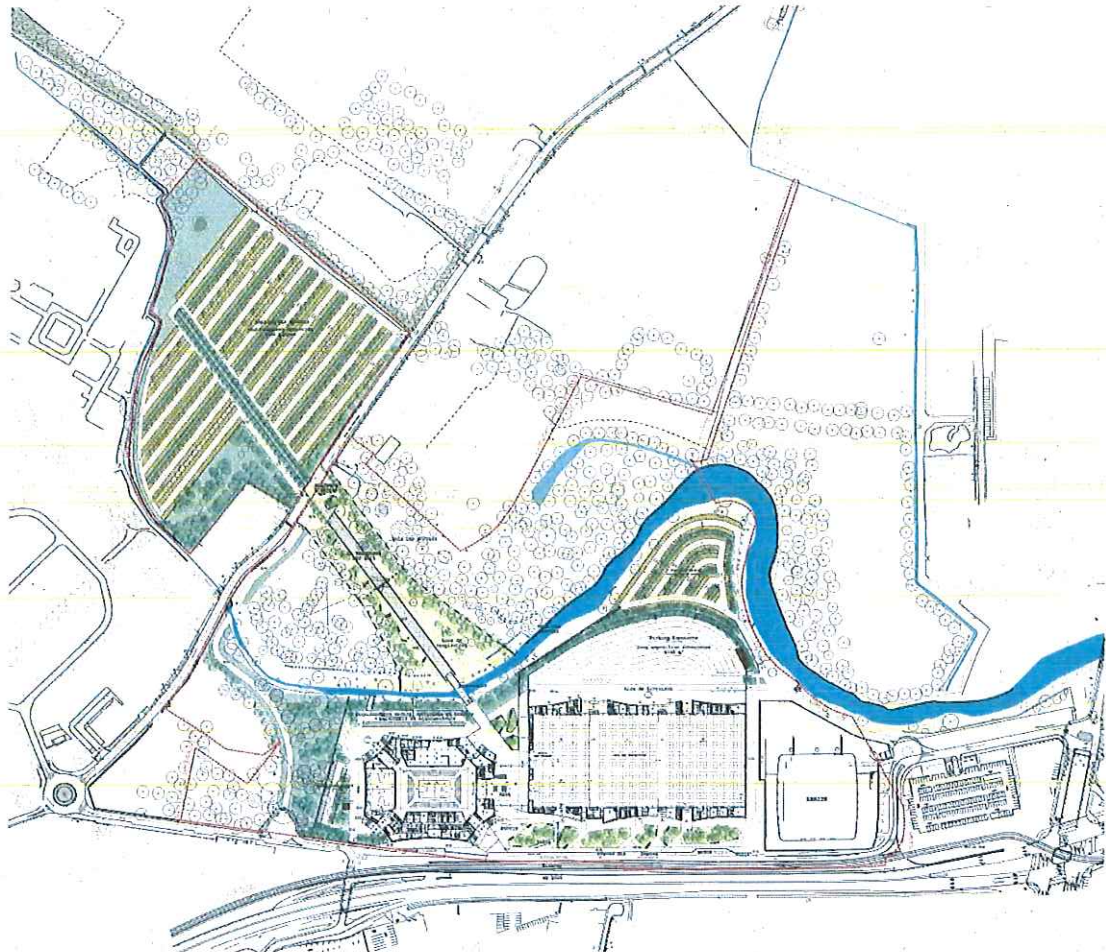
Le parking du Méandre, est également accessible au public et aux VIP. Il est relié aux halles d'accès par un cheminement piéton dédié.

Accès aux constructions

Les 3 entités sont distribuées par le hall principal situé entre salle sportive et le palais des congrès. Il est accessible à l'est et à l'Ouest coté parvis principal et coté Bras des montées. Pour faciliter les flux entre accès administratif, visiteurs, exposants, joueurs, Vip, traiteurs, congressistes des halls secondaires ont été créés. L'ensemble des halls sont accessibles de plain-pied.



Plan de masse RDC

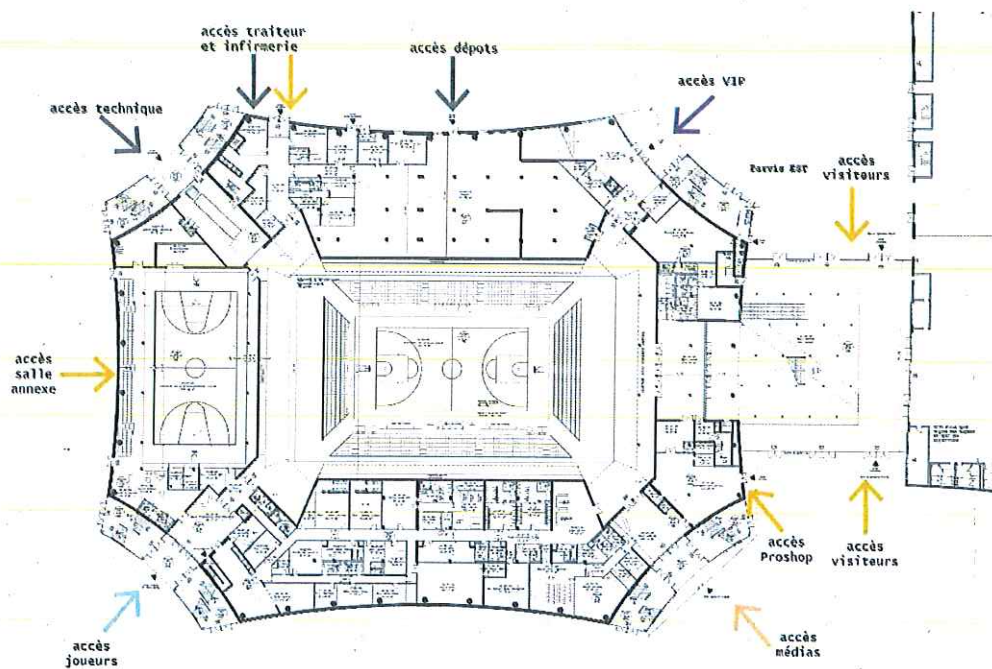


### *Salle sportive*

Chaque type d'utilisateurs bénéficie de son propre accès au bâtiment, de manière à ne pas engendrer de perturbations dans le déroulé des évènements et permettre des usages et accueils concomitants.

Ainsi la salle propose un accès distinct Grand Public, VIP, Joueurs, Technique, Média et Salle Annexe.

## Plan accès salle sportive

*Palais des congrès*

Le Palais des Congrès, situé dans le volume Nord du parc des expositions, est visible et rapidement identifié par les clients et partenaires. La passerelle menant à la salle sportive se trouve en accès direct, côté loges VIP ainsi que côté organisateurs de Congrès.

La liaison avec le parc des expositions peut être effectuée soit par le hall principal, soit en liaison directe par les escalators ou ascenseur côté Ouest, permettant ainsi d'accéder rapidement au niveau 0 (hall d'expositions).

L'accès à la zone administration est indépendant des autres accès utilisateurs.

Depuis le parking dédié, on accède à l'administration par un hall d'accueil dédié, dans lequel les circulations leur sont propres et réservées. Un deuxième accès à proximité du hall principal permet de rapprocher ces deux espaces.

L'ensemble des locaux techniques ainsi que des surfaces de stockage sont implantés au droit de chaque zone client afin d'optimiser l'exploitation par les équipes techniques et de faciliter les montages quel que soit le type de manifestation.

A l'Est, une aire dédiée à des expositions extérieures est prévue au niveau des parking exposants qui sera limité pour l'occasion. De grandes ouvertures latérales permettent de diriger les visiteurs vers cette aire. En dehors de ces périodes, ces ouvertures rendront accessible l'intérieur du parc des expositions aux camions, certains montages et démontages nécessitant un accès direct.

Profitant de l'avancée du Palais des Congrès et de la couverture de l'enveloppe métallique, le projet offre une galerie couverte. Véritable atout pour le site, cette galerie pourra accueillir notamment des expositions extérieures abritées.

L'ensemble des espaces a été pensé pour assurer une optimisation des interventions au niveau 0 : les espaces traiteurs, espaces de stockage, quai de livraison, sanitaires, accueil visiteurs, etc. sont situés en périphérie, dans les épaisseurs des murs du parc des expositions.

Cela permet un double accès direct à l'extérieur des bâtiments (pour les livraisons etc.) et à l'intérieur pour l'usage dans les halls, tout en affirmant une qualité esthétique et architecturale extérieure globale.

Tous les espaces ont été pensés pour permettre un accès aisé des prestataires quelle que soit la localisation en périphérie des bâtiments et la dimension des véhicules.

Les prestataires intervenant dans l'enceinte des bâtiments ont un espace bien identifié au niveau 2 avec locaux vestiaires H/F avec accès direct indépendant.

Les accès traiteurs (au niveau 2 et 3) leur permettent de travailler dans d'excellentes conditions et respectent les marches avant par les ascenseurs directs.

Au niveau 3, les locaux traiteurs sont identifiés et leurs accès réservés en « back office » permettent de travailler dans des volumes conséquents en accès direct aux espaces réceptifs.

Pour l'ensemble des prestataires, les entrées et sorties au site sont identifiées sur l'arrière des bâtiments (côté Zénith) permettant des montages, démontages et livraisons réalisés sans gêner les flux pédestres des visiteurs (sécurité du public). Cela permet, en outre, d'assurer la circulation de matériels roulants sans gêne visuelle ou à des horaires qui ne nuisent pas à l'exploitation des espaces (camions benne assurant la gestion des déchets).

*Parc des Expositions – Pour les organisateurs et visiteurs*



Des entrées bien identifiées permettant une bonne communication auprès des visiteurs. Chaque espace d'accueil est équipé de tous les services définis au programme.

Le séquençage intérieur du parc des expositions ainsi que la localisation de tous les locaux annexes en périphérie du volume global permettent de répondre notamment à la diversité des usages, aux nécessités du numérique et à la concomitance d'évènements.

Ce grand hall peut se diviser en 4 halls au fonctionnement autonome. Les dimensions de chaque entité ont été déterminées pour limiter les circulations inutiles au bon fonctionnement des salons tout en offrant un maximum de surfaces et d'emplacements de stands dédiés à l'exposition.

Chaque hall dispose, à proximité immédiate et de plain-pied, d'un hall d'accueil, de blocs sanitaires hommes-femmes, d'un office traiteur, d'un dépôt et d'un accès logistique poids-lourd depuis l'extérieur. Certains services sont mutualisés pour éviter la démultiplication des surfaces tout en assurant une juste répartition des services nécessaires à chaque entité lors d'une utilisation en halls indépendants.

La modularité des halls (demandée au programme) est assurée par un système de séparatif permettant de diviser à volonté les halls entre eux.

La zone extérieure d'exposition d'une surface de 13 000 m<sup>2</sup> est en accès direct depuis le parking du Bois des Montées vers le hall d'accueil, avec des grandes doubles portes. Cette zone libre de tout obstacle peut être aménagée et accueillir avec des chapiteaux importants.

Un éclairage zénithal au niveau du parc des expositions (avec possibilité de l'occulter en noir complet) permet d'apporter plus de luminosité et de lumière naturelle au niveau de l'exposition (cela permet en outre de ne pas requérir de lumières artificielles dans le cadre d'une utilisation pendant les périodes de montages et de démontages).